

DEVOIR DE MÉMOIRE

« Filles de harkis » : témoins face caméra à la préfecture



RENCONTRE. Jeanne Etthari-Ceaux et Khetidja Pesery, présidente d'AJIR Puy-de-Dôme.

Le documentaire « Filles de harkis » a donné lieu à des échanges riches et émouvants, à la préfecture, où le préfet, Joël Mathurin, et Ajir pour les harkis (Association justice information réparation) du Puy-de-Dôme ont organisé sa projection.

Dans ce film de Lucie Boudaud, sorti en 2022, quatre femmes racontent leur enfance, leurs parents, leurs frères et sœurs, les baraques dans les camps où ils vivaient « cachés à l'écart des villas », la pauvreté, l'école, les joies, l'espoir, les succès... La résilience aussi de celles « qui luttent depuis leur enfance contre un destin que leurs pères n'ont pas réellement choisi ».

Filles de harkis, civils algériens engagés comme supplétifs aux côtés de la France pendant la guerre d'indépendance d'Algérie,

Aline, Aïcha, Yamina et Jeanne parlent aussi de leur vie d'aujourd'hui, commentent les albums avec leurs enfants, décrivent ces hameaux de forestage « où je suis née et où j'ai failli mourir ».

Jeanne Etthari-Ceaux (également auteure d'une pièce de théâtre sur ce pan d'histoire) était présente à Clermont-Ferrand pour la projection, et une intervention en visio complétait ce témoignage en forme d'hommage.

Mohand Hamoumou, président national d'Ajir, a souligné que « même s'il reste du chemin à faire, des avancées ont été réalisées ces dernières années avec une politique de réparation, le pardon demandé officiellement par le Président de la République Emmanuel Macron le 20 septembre 2021, puis la loi du 23 février 2022 ».

Laurence Coupérier